

29 janvier 2008

08.309

Question Marie-France Monnier Douard**Des canons à neige à la Robella? Jusqu'où vont s'étendre les essais?**

La station de ski de la Robella a osé la demande et a obtenu une autorisation. Les autres stations n'attendent probablement que le feu vert pour en faire de même.

Quand on sait tout l'impact écologique de ce type de moyen, quand on sait qu'il faut veiller aux économies d'énergie, quand on sait que le réchauffement climatique est une réalité, quand on sait qu'immanquablement les hivers enneigés régressent, on peut légitimement se poser la question de la cohérence d'une telle démarche.

Le Conseil d'Etat peut-il nous dire:

- s'il accordera l'autorisation d'un seul canon à neige?
- s'il étendra cette autorisation à d'autres canons à neige?
- s'il est prêt à étendre cette mesure aux autres stations du canton?
- si oui, s'il est conscient de ces actes pour les années à venir?
- s'il est conscient des impacts à long terme d'un, puis de plusieurs canons à neige sur l'équilibre hydrologique de la région?

Cosignataires: J.-C. Pedroli, Y. Froidevaux, J.-D. Blant, V. Pantillon, P. Hermann et P.-A. Thiébaud.